

DECRET N° 82-388 du 18 novembre 1982

Chargeant le Camarade GADO Girigissou, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat de l'intérim du Camarade CAPO-CHICHI Tonakpon Gratien, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pour compter du 18 novembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 18 novembre 1982, le Camarade GADO Girigissou, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat est chargé de l'intérim du Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade Tonakpon Gratien CAPO-CHICHI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 novembre 1982

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6  
MACP-MIPCH 10 AUTRES MINISTERES 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4  
DCCT-ONEPI-Gde. Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-